

Image not found or type unknown



## Mensonge du proprietaire grave

Par **HAVET**, le **02/04/2009** à **19:41**

[IE PROPRIETAIRE A FAIT INSTALLER UN SYSTEME DE CHAUDIERE AEROTHERMIQUE SUR UNE INSTALLATION PREVU POUR UNE CHAUDIERE FIOUL JE LAI SU PAR LE PLOMBIER ]7 gros radiateurs mureux sur une surface habitable de 135 m²  
Ayant demander a la regis ,il s'avere que la consommation de l'instalation est du triple de se qu'elle devrait etre,leur decrivant l'instalation ils sont tres surpris et me disent que c'est bien le systeme aerothermique qui est trop faible  
mon proprietaire s'en fournla consommation QUI DEVRAIT ETRE DE MILLE EURO ANNUELLE ENVIRON PASSE A TROIS MILLE EURO ANNUELLE  
ENVIROOrneT LA CERISE SUR LE GATEAU LA TOTALE LES POUTRES APPARENTES SONT ATTAQUEES PAR LES TERMITES  
PAS QUESTION DE RESTER DANS SE LOYER MES MEUBLES ET LINGES SONT EN DANGER ET LE PROPRIETAIRE SANS FOURnQUE DOIS JE FAIRE ,MERCI A VOUS REPONDEZ MOI VITE JE VOUS ENPRIE